

« La recherche publique cannibalisée »

Tribune de Bertrand Monthubert *

(Libération, 11 mai 2010)

De façon récurrente, la question de l'indépendance des experts se pose dans le débat public : vaccination contre la grippe A, téléphonie mobile, nanotechnologies... L'impartialité des scientifiques doit être garantie. Pourtant, la politique gouvernementale va à l'encontre de cet impératif.

Le 26 octobre 2009, Nicolas Sarkozy réunissait les grandes entreprises pharmaceutiques pour les encourager à rassembler leurs forces avec les laboratoires publics, de cette synergie devant émerger des avancées scientifiques déterminantes pour lutter contre les fléaux sanitaires que nous connaissons trop. La collaboration entre des laboratoires publics et privés peut en effet avoir des résultats très positifs. C'est ainsi que le CNRS a ouvert, depuis longtemps, un laboratoire commun avec Thales, dans lequel exerce le prix Nobel Albert Fert. Mais ce qui se passe aujourd'hui n'est pas de même nature. Car au même moment, Sanofi-Aventis annonçait qu'il supprimerait 1 300 emplois de chercheurs... malgré des bénéfices de plus de 8 milliards d'euros. Etrange : si les liens de collaboration doivent se développer, il faut des chercheurs pour les mettre en œuvre. Ce plan de suppressions d'emplois est révélateur. Il ne s'agit plus d'aller chercher dans les laboratoires publics des compétences différentes de celles que les entreprises possèdent en interne, pour travailler sur des problèmes scientifiques qu'elles ne peuvent traiter seules. Il s'agit de sous-traiter des activités auparavant faites en interne, sans apport qualitatif des laboratoires publics.

Pour comprendre comment on en arrive là, il faut rentrer un peu dans la mécanique du Crédit d'impôt recherche (CIR), dont la créance dépasse aujourd'hui 4 milliards d'euros. Le CIR consiste à déduire de l'impôt sur les sociétés 30% du montant des dépenses de recherche et développement effectuées par une entreprise. Mais dans le cas d'un contrat avec un laboratoire public, ce taux est doublé. Jackpot ! Pourquoi faire des travaux de recherche en interne quand ils peuvent être faits à moindre coût en externe ? Selon le PDG d'Oséo, «*certaines organismes professionnels recommandent à leurs adhérents de créer une filiale de R&D et de sous-traiter des travaux de recherche aux laboratoires publics pour bénéficier au maximum du CIR*». Et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a bien fait les choses : pour faciliter la mise en relation des entreprises et des laboratoires publics, il a créé un site internet qu'il a lui-même surnommé le « Meetic de la recherche ». Le problème, c'est qu'en recherche partenariale comme en amour, il y a ceux qui recherchent les relations longues, équilibrées, qui bénéficient à chacun, et ceux qui recherchent seulement l'aventure d'un soir. Et les projets de moins d'un an qui fleurissent sur ce site laissent penser que des entreprises prospères viennent plutôt chercher là une manière de faire de la recherche à moindre coût qu'un investissement dans des projets de recherche de long terme conduisant à des ruptures technologiques.

Mais au-delà des conséquences sur l'emploi scientifique dans ces entreprises, deux problèmes majeurs se posent. D'abord, les laboratoires publics qui signent ces contrats le feront au détriment de leur propre activité de recherche, sans bénéfice réel pour le laboratoire : encore une fois, il ne s'agit que de sous-traitance. Car si l'emploi scientifique de grandes entreprises comme Sanofi baisse, celui des laboratoires publics n'augmente pas pour autant, ce qui est une des grosses difficultés d'une recherche publique qui devrait au contraire se développer. Mais l'autre problème est celui de la dépendance : la part des contrats dans le financement des laboratoires publics est de plus en plus forte. Alors que les laboratoires devraient avoir des

crédits pérennes pour engager des projets scientifiques audacieux et de long terme, ils sont de plus en plus soumis à des financements de courte durée. Par ailleurs, le gouvernement a développé une politique de primes visant à ce que les chercheurs aient un intérêt personnel à la signature de contrats avec des entreprises.

Le résultat est clair : tout cela accroît la possibilité pour les entreprises de peser sur les chercheurs, et donc *in fine* sur les experts qui livrent des recommandations. Aux Etats-Unis, de nombreux scandales ont éclaté car des chercheurs avaient manipulé les résultats de leur recherche pour ne pas porter préjudice à des entreprises avec lesquelles ils étaient en affaires. Cela a conduit les autorités à abroger les dispositifs qui favorisent ces comportements contraires à l'éthique scientifique. Une recherche publique collaborant avec le reste de la société suppose qu'on lui donne les moyens de son indépendance : le gouvernement, en s'attaquant à l'indépendance des fonctionnaires, à leurs statuts et modes de rémunération, aux modalités de financement des laboratoires, fait tout le contraire aujourd'hui, au risque de commettre les erreurs que d'autres ont faites avant nous.

* Bertrand Monthubert est mathématicien et secrétaire national du PS à l'enseignement supérieur et à la recherche